

Conditions d'admission et tarifs 2011

> L3 : DEES Communication - Relations publiques

Conditions d'admission

> **Admission** sur dossier et entretien de recrutement individuel. L'**entretien** vise à vérifier l'adéquation entre le projet professionnel du candidat et la formation.

> **Confirmation d'inscription** : le candidat admis est informé dans les 8 jours qui suivent l'entretien. Il dispose de 10 jours de réflexion, après réception de l'avis de Sup'Développement local, pour confirmer son souhait d'inscription et faire parvenir sa fiche d'inscription.

> **L'inscription est définitive** à réception de la fiche d'inscription complétée, accompagnée d'un chèque d'arrhes de **400 euros**, déductible du montant de la scolarité. Ce versement est remboursé en cas d'échec à l'examen préparé en 2011, mais conservé en cas de désistement (cette somme confirme l'inscription et constitue des arrhes en référence à l'article 1590 du Code Civil).

Conditions financières

> Formation initiale :

Coût total à la charge de l'étudiant : 2 610 euros répartis de la façon suivante :

- Formation : 3 090 euros dont 750 euros de subventions soit 2 340 euros à la charge de l'étudiant,
- Frais d'inscription à l'examen FEDE estimés à 270 euros (sans options) – tarifs à confirmer.

> **Formation continue, stagiaire (demandeur d'emploi,...) ne bénéficiant pas de financement** : le coût de la formation est de **2 610 euros**.

> **Formation continue, stagiaire (demandeur d'emploi, CIF,...) bénéficiant d'une prise en charge financière extérieure des frais de formation** : le coût de la formation est de **3 360 euros**.

> **Les frais d'hébergement, de restauration et de cotisation à la Sécurité sociale sont en sus.**

> Le paiement peut être échelonné. Il est à noter que cette formation n'ouvre pas droit aux bourses.

Aspect pédagogique

La salle informatique de Sup'Développement local n'est utilisée qu'à but pédagogique (web et infographie). Il est donc recommandé d'apporter en formation son ordinateur portable personnel.

> Spécialisation professionnelle Post L3 : Responsable de projet culturel et de développement local

Conditions d'admission

> **Admission** sur dossier, test d'entrée et entretien de recrutement individuel.

Le **test d'entrée** se déroule sur une journée et comprend : un test de culture générale, un essai sur table d'une heure.

L'**entretien** vise à vérifier l'adéquation entre le projet professionnel du candidat et la formation.

> **Confirmation d'inscription** : le candidat admis est informé dans les 8 jours qui suivent l'entretien. Il dispose de 10 jours de réflexion, après réception de l'avis de Sup'Développement local, pour confirmer son souhait d'inscription et faire parvenir sa fiche d'inscription.

> **L'inscription est définitive** à réception de la fiche d'inscription complétée, accompagnée d'un chèque d'arrhes de 370 euros déductible du montant de la scolarité. Ce versement constitue des arrhes en référence à l'article 1590 du Code Civil et est conservé en cas de désistement.

Conditions financières

> Formation initiale :

Coût total à la charge de l'étudiant : 1 845 euros répartis de la façon suivante :

- Formation : 2 545 euros dont 750 euros de subventions soit 1 845 euros à la charge de l'étudiant,

> **Formation continue, stagiaire (demandeur d'emploi,...) ne bénéficiant pas de financement** : le coût de la formation est de **1 845 euros**.

> **Formation continue, stagiaire (demandeur d'emploi, CIF,...) bénéficiant d'une prise en charge financière extérieure des frais de formation** : le coût de la formation est de **2 545 euros**.

> **Les frais d'hébergement, de restauration et de cotisation à la Sécurité sociale sont en sus.**

> Le paiement peut être échelonné. Il est à noter que cette formation n'ouvre pas droit aux bourses.

Aspect pédagogique

La salle informatique de Sup'Développement local n'est utilisée qu'à but pédagogique (web et infographie). Il est donc recommandé d'apporter en formation son ordinateur portable personnel.